Loi sur les banques

J'espère que le ministre des Finances (M. Chrétien) prendra le temps de lire le mémoire qu'un certain M. Alton Dahlstrom avait adresé en août 1976 à un de ses prédécesseurs au sujet du Livre blanc sur la législation bancaire canadienne. C'est un excellent mémoire, et je profite ici de l'occasion pour recommander à l'actuel ministre et aux autres membres du gouvernement, de le lire tout en sachant très bien qu'ils n'en feront rien puisque son auteur est un avocat conservateur et non un de ses membres du parti libéral.

J'espère qu'avant que le Parlement ne s'ajourne j'aurai l'occasion de parler de la loi sur les banques au lieu de parler de cette ridicule proposition de reconduction d'un an. Si en effet la loi est reconduite et si l'on ne nous saisit pas de la loi sur les banques avant un an, je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que nous du parti conservateur allons nous en occuper comme il convient une fois au pouvoir.

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec intérêt à la Chambre aujourd'hui le débat sur le bill C-16. De mon coin reculé de la Chambre, il m'intéresse aussi de voir que le groupe des indépendants s'est accru de 100 p. 100 par suite d'une quelconque excommunication prononcée par un certain parti en cette enceinte.

Quant au projet de loi à l'étude, je n'ai pas l'intention d'en parler longuement, car il n'y a rien à en dire. C'est moins que rien. Il ne s'agit pas d'une nouvelle loi. Le gouvernement réclame simplement la prolongation de la même vieille chose pour une autre année, l'application de la même loi par le même vieux gouvernement trop las et trop inquiet pour atteler enfin les bureaucrates à la tâche. Le gouvernement montre nettement par son attitude à l'égard de cette mesure législative qu'il n'est pas disposé à donner des directives aux bureaucrates. Il préfère plutôt attendre que les bureaucrates lui disent quoi faire, un bon exemple de l'essence même du socialisme. Le gouvernement a démontré qu'il n'est pas le champion de la libre entreprise. De fait, il n'est champion de rien. Un homme politique a déjà déclaré, je crois, qu'on peut berner certaines personnes tout le temps et qu'on peut berner tout le monde quelques fois. Cependant, on ne peut berner pendant trop longtemps la majorité silencieuse au Canada.

(2022)

M. Woolliams: Je vais vous aider si vous ne savez pas qui c'était. Ces paroles sont d'Abraham Lincoln.

M. Jones: Oui, et je les citerai plus tard. C'est un bon exemple à citer et il est regrettable que les députés ne s'inspirent pas plus souvent de son exemple.

Je ne peux pas dire que je m'oppose vraiment aux idées du gouvernement, si tant est qu'il en ait. Il n'a pas présenté un bill prévoyant une politique quelconque, il a simplement demandé une prolongation. A mon avis, le ministère des Finances ou

celui de la Justice ont manqué de célérité. Ils doivent sûrement avoir eu le temps de préparer un bill qui aurait pu être présenté à la Chambre. Si le ministre des Finances (M. Chrétien) voulait un répit d'un an, il aurait dû avoir au moins la courtoisie de présenter un Livre blanc, un Livre vert, ou même un Livre rouge ou un Livre jaune pour nous montrer quelle était la politique du gouvernement à l'égard des banques et du système bancaire. Voilà ce qui préoccupe les Canadiens et les clients des banques. Et cela devrait également préoccuper le Parlement.

Tout le monde parle des prochaines élections fédérales et, selon certains, elles pourraient avoir lieu d'ici quelques mois. Ce n'est pas une excuse pour ne pas nous dire quelle est la politique du gouvernement à l'égard des banques. C'est un sujet très important, surtout quand l'économie est si mal en point. Nous devons savoir où nous allons en ce qui concerne le système bancaire.

En fait, il n'y a rien ici à débattre. Sommes-nous d'accord ou pas pour laisser cette question en plan pendant un an? Devrions-nous laisser le gouvernement agir à sa guise et lui accorder un répit de douze mois? Il ne faut pas douze mois pour préparer un bill sur les banques et la politique bancaire. Un bon avocat n'a pas besoin de douze mois pour rédiger un bill

M. Woolliams: Il ne les connaît pas aussi bien que moi.

M. Jones: Je ne saurai pas si je dois appuyer ce bill tant que le ministre des Finances ne nous aura pas présenté la politique bancaire du gouvernement. Il est vraiment regrettable de voir un ministre agir de façon aussi antidémocratique et déraisonnable en présentant un bill qui ne dit rien, si ce n'est qu'il veut douze mois pour faire quelque chose qu'il aurait dû faire il y a dix ans. Le bill aurait dû nous être présenté au complet.

Le député néo-démocrate de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a parlé du marasme économique des Maritimes. Il voulait certes dénigrer le régime de la libre entreprise. Je tiens à vous faire remarquer que je ne suis pas socialiste, ce qui est aussi le cas d'un bon nombre de députés et comme bien des Canadiens je ne suis pas partisan du socialisme mais de la libre entreprise. Je suis sûr que bien des problèmes que connaît notre pays pourraient être résolus si l'on appliquait le régime de libre entreprise. Je suis fier qu'un grand nombre de mes mandants aient régi leurs affaires et leur vie d'après les principes de la libre entreprise. Il n'y a rien de répréhensible à faire des bénéfices, pourvu qu'on ne ménage pas ses efforts, à l'abri de l'ingérence du gouvernement, surtout de l'ingérence paralysante du gouvernement.

Le député a mentionné les conditions pitoyables qui existent dans les Maritimes, mais qu'il soit certain que ce n'est pas l'entreprise privée qui en est responsable. Je peux lui assurer également que s'il lit l'histoire des Maritimes, il verra que nous n'avons pas toujours été pauvres. C'est plutôt quelque chose comme le socialisme qui nous a appauvris. Il a fini par semer sa misérable doctrine dans notre région. En fait, ce sont des gouvernements socialistes provinciaux et fédéraux, qui nous ont enlevé tant de choses.